

Le malikisme andalou au V^{ème} siècle.H/XI^{ème} siècle ap.J.C.: ouverture ou sectarisme ?

Dr Samia BOUAMRANE

**Maître de conférences (A.) en histoire
médiévale,**

Université de Bouzaréah, Alger 2.

Le 5^è s.H./11^è s.ap.J.C. andalou est en proie à de longues guerres civiles qui mettent fin au pouvoir omeyyade. Le califat disparaît définitivement en 422H/1031 avec son dernier représentant le calife Hisham III (418-1027/422-1031). Les différentes provinces rompent le lien qui les rattache à la capitale Cordoue. La monarchie se disloque et fait place à de petits Etats indépendants, véritables petits royaumes où règnent les *mulûk al-tawâ'if* (Los Reyes de taïfas) ou chefs de factions, dont la seule ambition était de « *se maintenir et arrondir leurs possessions aux dépens de leurs voisins, s'ils étaient puissants* »¹. C'est ainsi qu'une vingtaine de petits royaumes se constituent dont les principaux sont ceux des Abbadites de Séville, les Aftassides de Badajoz, les Zirides de Grenade, les Amirides de Valence, les Hûdides de Saragosse, les Dhû-l-Nûnides de Tolède... Ces petits royaumes vivent dans un état de guerre permanent; leur autorité est sans cesse contestée, leurs cours, si brillantes, vivent dans la terreur des rois chrétiens auxquels ils paient un tribut annuel².

Malgré les troubles, cette période assiste à un essor de la vie culturelle qui contraste avec le contexte politique du pays. Le mouvement intellectuel est global; il concerne toutes les sciences. Le développement du savoir atteint son apogée tandis que la plupart des

1) Cf. لسان الدين بن الخطيب: كتاب أعمال الأعلام. ص 144.

2) Pérès H., La poésie andalouse, p 88; E.Levy-Provençal, Histoire de l'Espagne musulmane, t.III, pp.343-345.

pays chrétiens vivent dans un état d'inertie¹. A l'instar de Cordoue qui fut une capitale brillante, le centre de la civilisation et la métropole des lettres, d'autres villes comme Séville, Malaga, Almeria, Grenade se développent à leur tour, sous l'impulsion des hommes de culture². C'est à cette époque des plus riches de la civilisation arabo-musulmane, où le rayonnement culturel brille de tout son éclat qu'on voit de grands noms de la pensée andalouse apparaître et dont les œuvres sont célèbres... Ceux dont l'influence sera la plus profonde sur la civilisation de l'Occident... Les Andalous cultivent la médecine, la tradition, la poésie, la grammaire, l'astronomie...

Dans ce contexte d'essor intellectuel et de troubles politiques, l'on peut se demander s'il existait une liberté de pensée et d'expression et quel était le sort réservé aux savants ? Etaient-ils en relation les uns avec les autres ? Quelle était l'attitude de l'Islâm à leur égard ? La plupart des savants musulmans étaient marqués par une formation religieuse poussée et, comme tous les croyants, ils étaient régis par un système de prescriptions qui règlent leur attitude morale et sociale. Ils ne pouvaient s'en écarter sous peine d'attirer la réprobation de l'orthodoxie religieuse représentée par les juristes ou *fuqahâ*. Ces derniers jouèrent un rôle primordial dans l'opinion publique. Leurs ouvrages servaient de référence.

C'est à partir du II^e s./VIII^e s.³ que fut répandu en Espagne l'un des quatre rites musulmans, le malikisme. Dès le III^e./IX^es., il devient majoritaire⁴. Peut-on considérer le mâlikisme comme un rite intransigeant, freinant les esprits novateurs, ou au contraire, comme un rite prônant l'ouverture et la tolérance ?

Au V^e s.H./XI^e s., la lecture attentive des témoignages de l'époque

1) Maria Rosa Menocal, L'Andalousie arabe, pp.30-33.

2) Ibn Sâ'id, Tabaqât, trad. R.Blachère, p.127.

3) C'est grâce aux disciples de Mâlik ibn Anas, parmi eux Ziyâd ibn Abd al-Hakam, Isa b.Dinâr ..qui le propagèrent dans le pays. Il devient le rite officiel .Cf. E.Levy-Provençal, op.cit., t.I, p.147.

(4) المقرئ: نفع الطيب، (221/1).

et des textes antérieurs qui les reprennent et les confirment , permet de dégager deux faits importants : en premier lieu on constate que l'école mâlikite est l'école dominante en matière juridique et coexiste avec d'autres courants minoritaires, malgré les divergences qui les séparent; en second lieu, ces écoles et ces courants engagent des polémiques plus ou moins courtoises entre eux; dans l'ensemble, la tolérance domine.

Les malikites andalous sont fidèles à la doctrine du fondateur de l'école et s'efforcent de la répandre à partir d' « *Al-Muwatta*¹ », principal ouvrage de Mâlik ibn Anas (m.179/795) dans lequel il a recueilli les traditions prophétiques et les principes du droit musulman. Pour chaque question juridique, il cite la pratique de Médine, les opinions des successeurs des Compagnons du Prophète qu'il a rencontrés et celles des successeurs qu'il n'a pas connus². Enfin, il analyse les textes et donne son point de vue personnel, lorsque cela est nécessaire³.

En effet, pour Mâlik, l' **ijtihād** ou effort de réflexion personnelle ne s'exerce que si le texte coranique ou prophétique fait défaut⁴. Dans ce cas, il peut donner son avis personnel. Il l'indique explicitement en déclarant : « *mon opinion est que...* »⁵ S'appuyant sur le principe d'utilité générale (istislâh), il précise : « *c'est un point de vue que nous avons tranché d'après notre propre sentiment* »⁶, c'est-à-dire

1) Cf. (221/2). أبو زهرة: تاريخ المذاهب الاسلامية. Ouvrage à succès par le fait qu'il enregistre l'opinion moyenne, le consensus. C'est un "témoignage du stade auquel était parvenu le développement juridique de l'époque". Cf. J. Schacht, Mâlik ibn Anas, E.I, 1ère éd.t.III, p.222.

2) محمد أبو زهرة: المرجع السابق، (221/2).

3) Ch. Bouamrane &L.Gardet, Panorama de la pensée islamique, p.90.

4) Ibid.p.85.L'effort de réflexion constitue l'une des sources du droit, du vivant même du Prophète.

5) Carra de Vaux, Les penseurs de l'Islâm, t.3, p.316.

6)" C'est un point sur lequel je n'ai reçu aucune instruction de mes prédécesseurs". Cf. R.Paret, Istihâsân, E.I., 2è éd., t.IV, pp.267-270.

décider d'après une réflexion personnelle en faveur d'une certaine interprétation de la loi.

Mâlik admet le consensus (ijma') (ou accord unanime de la communauté) des habitants de Médine, ville du Prophète, alors que d'autres écoles l'étendent au delà de l'Islam originel. Il recourt au raisonnement par analogie (qiyâs) et à l'interprétation du texte, si la situation l'exige. La position de Mâlik est pragmatique. Il s'intéresse de près aux questions d'ordre pratique et s'adapte aux circonstances de temps et de lieu en tenant compte de l'intérêt supérieur de la communauté, à chaque époque. La doctrine de Mâlik condamne toute innovation religieuse (bid'a) lorsqu'elle s'oppose à l'Islâm. Les contestataires de l'ordre établi sont considérés comme suspects. D'après certains auteurs, l'Etat andalou est "*le défenseur d'une orthodoxie jalouse, respectant aveuglément une orthodoxie immobile*"¹ et le malikisme oriental est "*moins figé car il ne rejette pas l'effort d'interprétation*"². En réalité, les nécessités de la vie des croyants expliquent, en effet, l'évolution du droit et de son application dans la vie pratique.

Parmi les témoignages écrits qui donnent une image aussi exacte que possible des querelles d'école et des courants d'idées au 5^e s. /11^e s., on peut s'arrêter particulièrement sur ceux de Sâ'id al-Andalusî, Al-Bâjî et Ibn Hazm.

L'un des premiers témoignages est fourni par l'éminent magistrat mâlikite Sa'id Al-Andalusî (m. 462/1070) qui réside à Tolède. Juriste, historien des sciences et astronome, il fait preuve, dans ses *Tabaqât al-Umam*³ d'une grande ouverture à l'égard de l'école zâhirite⁴ (littéraliste) représentée par Ibn Hazm (m.456/1064) et mal

1) E.Levy-Provençal, op.cit., t.I, pp.149-150; t.II, p.217.

2) N. Cottard, al-Mâlikiyya, E.I., 2^e éd., t.IV, p.266.

3) Traduction Blachère, édit. Larose, Paris, 1935.

4) Le zâhirisme est une école de droit fondée par Abû Sulayman Dawûd

vue de l'orthodoxie mâlikite¹. Il s'intéresse à l'histoire des religions et ne nourrit pas de préjugés à l'égard des autres croyances qu'il connaît et respecte. Il parle d'Ibn Hazm avec sympathie², tout en marquant honnêtement les points de divergence qui opposent le mâlikisme au zâhirisme, lequel n'accepte que le sens extérieur des textes, rejette l'analogie (*qiyâs*) et l'interprétation (*ta'wîl*). Pour Ibn Hazm, le principe de *qiyâs* est une "innovation de Shâfi'i, adoptée ensuite par les Hanafites et les Mâlikites. Le *taqlîd*, n'a été appliqué qu'au 4^ès. /10^ès. par les disciples d'Abû Hanîfa et Mâlik à l'égard de leurs maîtres. L'*istihsân*(principe d'utilité sociale), a été appliqué en Irak par Abû Hanîfa" . "Ces procédés ne représentent que des innovations et n'incombent pas au Prophète Muhammad" (qsssl)³. Ibn Hazm réfute particulièrement les mâlikites pour "les libertés qu'ils se permettent avec les textes sacrés afin de faire prévaloir leurs opinions individuelles, leurs intérêts et leurs usages"⁴. Malgré ces différences, Sa'îd analyse objectivement l'oeuvre d'Ibn Hazm avec qui il entretenait une correspondance⁵. Il le compare avec Al-Tabarî (m. 310/923) et estime qu'il s'est particulièrement distingué dans l'histoire et les polémiques avec ses adversaires : « c'est là une oeuvre qu'à notre connaissance, nul n'a réalisé avant Ibn Hazm, en

(m.270/884) qui ne tient compte que du sens apparent du texte (zâhir), rejette l'opinion personnelle (ra'y), le raisonnement par analogie (*qiyâs*) et la soumission absolue au fondateur de l'Ecole (*taqlîd*). Les sources du droit étant le Coran, le hadîth et le consensus de tous les musulmans ('ijma'). Cf. Ch.Bouamrane, op.cit., p.92. Le but, pour Ibn Hazm, est d'étudier les textes seuls et de les comprendre par eux-mêmes; seule façon de saisir le texte révélé car s'"arrêter sur une expression pour l'isoler risque de falsifier le sens". Cf. R. Arnaldez, Grammaire et théologie chez Ibn Hazm de Cordoue, pp. 16 et 27.

1) il provoque des polémiques de méthodologie juridique (*djadal*). Cf. N. Cottard, op.cit. p.266.

2) Ibn Sa'îd, op.cit., p.140.

3) Ibn Hazm, Kitâb al-Siyar, pp.XL; XLI.

4) Ibid., p.XLII.

5) Ibid., p.141.

faisant exception pour Abû Ja'far ibn Jarîr al-Tabarî »¹.

Ibn Hazm est connu pour sa solide formation, l'étendue de son savoir, sa vie politique. Mais il domine surtout par sa "sincérité et la hauteur de sa protestation"². Certains de ses biographes, contemporains ou lointains reconnaissent en lui l'homme exceptionnel, l'éminent savant et l'auteur de nombreux ouvrages en droit, en philosophie, en religion comparée... C'est une figure originale et passionnée. Malgré sa violence, il reste un grand penseur et un homme sincère, intelligent, fin, courageux qui a "lutté de toutes ses forces contre la concupiscence de l'esprit"³. C'est un "intellectuel de premier rang dans l'histoire de l'Andalousie"⁴. Sa personnalité, la qualité de sa pensée dominant de très haut l'époque. "Il laisse loin derrière lui tous ses contemporains andalous"⁵. Il maîtrise l'art de la polémique acquis à Bagdad⁶ et utilise sa logique démonstrative et persuasive au cours de polémiques violentes qui font "comparer sa plume au sabre d'Al-Hajjâj"⁷. En fait, il préfère détruire ses adversaires plutôt que trouver un terrain d'entente⁸. Il est très fier de lui-même, comme il l'indique dans un poème adressé au magistrat mâlikite de Cordoue⁹: " Un pays où je n'ai pu me faire une place est vraiment étroit, même si c'est un immense désert aux vastes étendues"! En dépit de ses prétentions à la modestie,¹⁰ il s'estime

1) Idem. Texte reproduit par Al-Maqqarî, Nafh al-tîb, t.II, p.283.

2) R. Arnaldez, op.cit., p.21.

3) Ibid., pp.319-320.

4) Maria Rosa Menocal, Histoire de l'Andalousie arabe, p.97.

5) G.Martinez-Gros, L'idéologie omeyyade, p.164.

6) A.M. Turkî, op.cit., p.18.

7) Kitâb al-akhlâq wa-l-siyar, trad.p.XL.

8) H. Peres, op.cit, p.70, R. Brunschvig, op.cit.,t.2,pp.90-91.

9) Al-Maqqarî, op.cit.t.II, p. 286.

10) H.Perès, op.cit., p.49

méconnu par ses compatriotes andalous contre lesquels il écrit: " *j'ai grandement profité de m'être frotté aux ignorants*"¹. Mais la plupart des biographes s'accordent à dire qu'il s'est créé beaucoup d'adversaires, en raison de son tempérament polémiste et dominateur.; son œuvre témoigne d'une « *intransigeance de polémiste impitoyable au service de convictions étroitement arrêtées* »². L'un de ses ouvrages, *Le collier de la colombe*, (Tawq al-Hamâma), a connu un grand succès en Occident³.

A l'égard du judaïsme, Sa'ïd entretient des relations amicales, notamment avec les savants juifs de Saragosse⁴. Parlant du médecin et philosophe Ishâq ibn Qustâr (m.448/1056), il écrit : « *Je l'ai fréquenté longtemps et jamais je n'ai rencontré un juif aussi sage, aussi droit et d'un caractère aussi raisonné* ». Il parle en termes sympathiques d'Abû-l-Fadhîl ibn Hasdaï qui appartient, dit-il, à « *une famille illustre de juifs andalous, issus du Prophète Moïse* ». Il a étudié les sciences et acquis une grande érudition dans les diverses branches du savoir. Il possède à fond la langue arabe et s'illustre dans la philosophie⁵. Sa'ïd le rencontre en 458 H/1065 et lui prédit un avenir brillant. Il note aussi que le philosophe Ibn Gibirwâl (Ibn Gebirol) ou Avicébron⁶ était « *passionné pour l'étude de la logique, avait une intelligence fine et un jugement sain et était plein d'austérité* »⁷. Il est mort, âgé d'un peu plus de 30 ans en 450/1058. Sa'ïd mentionne encore d'autres savants importants comme les médecin et philosophe Ibn al-Fawwâl « *versé dans la logique et toutes les sciences philosophiques* », Marwân ibn Janâh « *savant*

1) Kitâb al-akhlâq wal siyar, pp. 54-55.

2) R. Brunschvig, Etudes d'islamologie, t.2, pp.83, 86.

3) Ibid., p.25

4) Ibn Sa'ïd, op.cit., pp.158.

5) Ibid. pp.159-160.

6) Cf. V.S.Munk, Mélange de philosophie juive et arabes, pp.151-152.

7) Ibid., p.159.

plein de zèle pour l'étude de la logique et d'érudition... Il est l'auteur d'un traité sur les médicaments simples¹.

Ces relations n'empêchent pas, évidemment, les différences d'opinion ni les controverses plus ou moins courtoises « avec les théologiens rationalistes musulmans », ce qui permet aux rabbins juifs de « perfectionner l'art de la dialectique et leur mode de discussion ». ² L'un d'entre eux est Ibn Nagdîla (Ibn Naghrîla) dont on parlera plus loin à propos d'une polémique avec Ibn Hazm.

Un autre grand savant malikite originaire de Béja, Al-Bâjî Abû-l-Walîd (m.474/1081) fait preuve de largeur de vue à l'égard des courants minoritaires de l'époque. Encore jeune, il se rend en Orient où il séjourne plusieurs années pour compléter sa formation juridique et littéraire³. Il est spécialiste en *kalâm* (science du Tawhîd ou dogmatique) et se distingue surtout en droit mâlikite, après avoir pratiqué la poésie et les lettres⁴. Il est bientôt célèbre dans son pays pour son œuvre écrite et son enseignement; il compose un commentaire d'Al-Muwatta de Mâlik et en tire un manuel qui devient bientôt un classique dans les milieux mâlikites. Il entretient avec Ibn Hazm une série de controverses. Ce dernier reconnaît par ailleurs son mérite comme juriste et savant⁵.

Dans ses discussions avec Ibn Hazm, le savant mâlikite se montre ouvert, tandis que le juriste zâhirite est plutôt agressif et d'un caractère difficile⁶. Ibn Hazm n'accepte pas le compromis et va jusqu'au bout de sa pensée⁷. Parfois, il n'hésite pas à recourir au pouvoir politique pour l'emporter sur un adversaire. C'est ainsi qu'il

1) Ibid., p.160.

2) Ibn Sâ'id, op.cit., p.160.

(3) المقرئ: مرجع سابق، (272/2).

(4) المرجع نفسه.

5) Témoignage d'Ibn Bassâm, rapporté par Al-Maqqârî, op.cit., t.III, pp.274-275.

6) A.M.Turki, Polémiques entre Ibn Hazm et Bâjî, p.

7) R.Arnaldez, op.cit.p.17.

se rend à Majorque en 430/1038 sur l'invitation du gouverneur Ahmed ibn Rashîq (m.440/1048), alors qu'il était attaqué à Cordoue pour son opposition mâlikite¹, pour soutenir une controverse avec Ibn al-Bâriya, juriste mâlikite². Ibn Hazm n'a pas de peine à mettre en difficulté ce juriste; le prince prend parti pour Ibn Hazm et jette Ibn Bâriya en prison, puis l'exile³. C'est à la suite de cet incident qu'Al-Bâjî décide, à la demande des mâlikites andalous, d'ouvrir des polémiques avec Ibn Hazm. Il était le seul capable de "*réduire au silence le grand adversaire du mâlikisme*"⁴

Avec le judaïsme⁵, Ibn Hazm n'est pas moins sévère qu'avec le mâlikisme puisqu'il compose une violente réplique au savant juif Ibn Nafghrîla⁶. Il s'agit de l'auteur dont parle Sâ'id Abû Ibrâhîm Ismâ'il ibn Yûsuf ibn Nagdfla (m.448/1056), alors au service du prince de Grenade.⁷ Il est versé dans la « *culture arabe, hébraïque, les mathématiques, la logique* »⁸. Sâ'id déclare à son sujet : "*aucun israélite d'Andalousie ne connaissait comme lui la loi mosaïque, ainsi que les moyens de la faire triompher et de la défendre*"⁹. Ibn Hazm attaque violemment Ibn Naghrîla, auteur d'un ouvrage dans lequel il critique le Coran, le Prophète Muhammad et les positions de

1) A.M.Turkî, op.cit., p. 53.

2) Ibid., p.52.

3) Ibid., pp.16-17.

4) Ibid, p.17.

5) Ibn Hazm rejette les textes saints des autres religions car ils sont altérés par leurs adeptes qui ont falsifié la Révélation, en déviant ou innovant la vérité. L'adoration du Christ n'est pas acceptable car il n'est "qu'un Prophète de Dieu". La loi chrétienne est en contradiction avec celle des juifs. Cf R.Arnaldez, op.cit., pp.306-309.

(6) ابن حزم: الرد على ابن تغرلبية اليهودي؛ دار المعرفة: القاهرة-مصر، 1960م.

7) Maria-Rosa Menocal, op.cit., p.37.

(8) ابن حزم: المرجع السابق، ص.11.

9) Ibn Sâid, op.cit., p. 160.

l'Islâm. Il l'accuse d'être peu versé dans la science, de mal comprendre les textes et de dire des mensonges¹. Il est difficile d'être plus polémiste et plus sectaire. L'intolérance s'exprime plutôt ici que dans les écrits des juristes mâlikites, ses contemporains. On a affirmé à tort, semble-t-il, qu'il aurait été persécuté, « *peut-être à l'instigation des juristes mâlikites* »². En fait, l'autodafé de ses livres a une origine politique et non religieuse. Comme on le sait, le savant zâhirite exprime constamment sa fidélité aux ommeyyades déçus. Pour lui, l'autorité omeyyade représentait, elle seule le symbole de l'unité politique de son pays. Il s'oppose aux princes qui se sont partagés leur royaume³. C'est pourquoi l'un d'eux Al-Mu'tadhîd ibn Abbâd de Séville – qui règne de 433/1042 à 460/1069, a réagi contre Ibn Hazm en faisant brûler ses ouvrages⁴, ce pourquoi il écrit: "*Si vous brûlez le papier, vous ne brûlez pas la pensée, encore moins ce qui est dans mon cerveau*"⁵. Écarté de l'entourage des princes, il est mis au ban de leurs royaumes et se réfugie à Niebla où il vécut jusqu'à sa mort⁶.

A l'égard du judaïsme comme à l'égard du christianisme, on sait que le mâlikisme andalou est resté accueillant, en général: « *les musulmans montrèrent beaucoup de tolérance à l'égard des chrétiens et des juifs* »⁷. Les uns et les autres avaient la liberté de culte et la gestion de leurs affaires religieuses, attestés par des documents latins et arabes⁸. Ils n'ont pas été persécutés pour leur foi ni forcés à se convertir.

(1) ابن حزم: المرجع السابق، ص 46.

2) H.Perès, op.cit., p.451.

(3) ابن حزم: المرجع السابق، ص 45.

4) H.Perès, op.cit., p.451.

5) Ibn Bassâm, cité par H.Péres, op.cit., p.451.

6) A.M.Turki, op.cit., p.52.

7) M. Mourre, Dictionnaire encyclopédique de l'histoire, t.III, p. 1622.

8) H.Perès, op.cit., p.274.

A l'exception de quelques périodes tragiques de l'histoire, les juifs connaissaient *"une existence infiniment plus facile que partout ailleurs... Soumis à un statut juridique libéral, ils jouissaient d'un rôle important dans la vie économique, les affaires publiques, et il leur revenait une part non négligeable de la propriété générale ... La culture arabe acquise par eux exerça une influence considérable sur le développement de la pensée juive et contribua à son enrichissement"*¹. Le judaïsme a pu puiser dans la civilisation arabo-musulmane, *"tout en préservant son identité, beaucoup plus facilement que dans la société hellénistique d'Alexandrie ou dans le monde moderne. Jamais le judaïsme ne "s'est trouvé dans un état de symbiose si fécond que dans la civilisation médiévale de l'orient arabe". L'Islâm les traitait comme dhimmis et le statut juridique était "libéral, comparé à celui que connaissaient les juifs de la Chrétienté". Le caractère "sécularisé de cette civilisation permettait aux Gens du Livre de se sentir les héritiers d'une grande et respectable tradition culturelle, et la langue arabe moins étroitement attachée à la religion régnante que le latin à l'Eglise de Rome, était utilisée couramment et sans réserve pour l'étude de leurs propres textes sacrés"*².

La tolérance à l'égard des chrétiens ne se fit *"nulle part ailleurs. Pas un peuple conquis ne semble avoir été plus favorisé dans l'application des traités et des lois musulmanes régissant les dhimmis"*. Ils sont représentés à tous les niveaux, *"dans l'entourage du prince, des épouses, des esclaves, des affranchis, des soldats et même des généraux"*³.

Par contre, les chrétiens espagnols ont été beaucoup moins tolérants à l'égard des andalous musulmans et juifs, à partir de la prise de Tolède (479/1085). Les chrétiens espagnols, devenus

1) Haïm Zaafrani, Le patrimoine hispano-mauresque dans la conscience historique, pp.111-112.

2) Ibid. pp.122-123.

3) H.Perès, op.cit., p.274.

maîtres du pays se sont montrés plus sectaires à l'égard des musulmans et des juifs qui ont été persécutés, sans ménagement, jusqu'à leur expulsion définitive. C'est ainsi que ces nouveaux maîtres du pays ont réalisé, selon les termes d'un historien, *l'unité spirituelle de l'Espagne*¹, sous l'impulsion de l'Eglise et des souverains catholiques. Quand aux musulmans et juifs, profondément attachés à leur religion et à leur civilisation, il était impossible de laisser vivre en Espagne "une masse d'individus qui refusaient de se laisser intégrer"²!



1) M.Mourre, op.cit., p.1623.

2) A. Clot, *L'Espagne musulmane*, p.316.